

Saint Hippolyte

n° 100

ma ville,
mon bulletin

Magazine municipal

Juin 2025



Les pompiers rejoignent leur nouvelle caserne

Saint-Hippolyte,
Commune adhérente



Cités de Caractère
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

MONUMENT HISTORIQUE



➤ Retour sur la
Foire à la saucisse

➤ Budget 2025 :
Nous y sommes !

➤ Aménagement
de la rive droite :
Donnez votre avis !

Infos pratiques

MAIRIE

Secrétariat ouvert
Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 9h à 12h - 16h à 18h
Vendredi : 9h à 12h - 16h à 17h30
Secrétariat fermé le samedi
Tél : 03 81 96 55 74
contact@ville-saint-hippolyte.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

La Poste - Esplanade des fêtes
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
Le mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h00
Tél : 03 81 31 54 26

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Accompagnement des demandes d'aides sociales sur rendez-vous au bureau ou à domicile. Accueil d'une vingtaine d'organismes partenaires qui assurent des permanences (CAF, France Travail, impôts, CIDFF...)
Tél : 03 81 64 04 85

RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance
Tél : 03 63 39 00 86

ALLO KANGOUROU

Pour vous déplacer sur tout le Pays de Maîche et vous rendre à vos rendez-vous médicaux hors territoire, sans conditions d'âge ou de revenus.
Tél : 09 70 66 79 92

ASSISTANCE SOCIALE

Sur rendez-vous 03 81 64 06 57
(CMS Maîche)

BANQUE ALIMENTAIRE

Le vendredi de 14h à 15h

MÉDIATHÈQUE

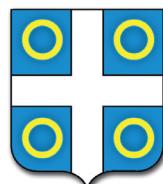
Mercredi 10h00-12h00 13h30-18h00
Jeudi 15h00-18h00
Vendredi 15h30-18h00
Samedi 10h00-12h00

PRESSE LOCALE

Est Républicain
Claude Vieille-Blanchard (Bief)
blanchardclaude@orange.fr

GENDARMERIE

Pour joindre la communauté de brigades
cob.pont-de-roide@gendarmerie.defense.gouv.fr



Mairie de Saint-Hippolyte
Place de l'Hôtel de Ville - Michel Loichot
25190 Saint-Hippolyte
Tél. 03 81 96 55 74
www.ville-saint-hippolyte.fr

Magazine municipal de la ville de Saint-Hippolyte
Juin 2025 – N°100

Directeur de la publication
M. Boris LOICHOT, Maire de Saint-Hippolyte

Dépôt légal à parution
Edition : CREAMEDIA.COM 25120 Cernay l'Eglise 06 12 12 99 28

Photos : commission communication

Toute reproduction, même partielle,
est strictement interdite sauf autorisation de la rédaction.





Et de 100 !

La municipalité vous présente la 100^{ème} édition de son bulletin municipal ! Une publication qui a évolué en design bien entendu et aussi en fréquence puisque nous alternons aujourd’hui avec l’édition de Saint-Hipp’Actus, un recto-verso qui se veut plus réactif. Pour autant, première ou centième édition, l’objectif demeure le même, vous tenir informés de la vie communale, toujours sur papier, et toujours distribué par vos élus quand d’autres communes sont passées au tout numérique.

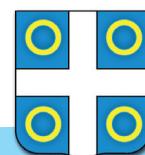
Un événement fait la couverture de ce bulletin, le déménagement des pompiers vers leur nouvelle caserne. Vous le lirez, ils voulaient vous associer à ce moment et vous leur avez bien rendu. C’est ce que la commission communication souhaitait mettre en avant, le partage.

Sans être dans la même finalité, cette notion de partage, nous l’avons vécue aussi lors de la foire à la saucisse le 4 mai dernier grâce à un comité des fêtes qui a su réunir toutes les bonnes volontés, commerçants et associations, pour offrir aux habitants de Saint-Hippolyte et aux visiteurs le meilleur accueil possible malgré le mauvais temps. Cette fête populaire est parfois opposée à un autre événement présenté dans ce bulletin, le festival musiques à Saint-Hipp. C’est une erreur totale, une vision étroite que ne partagent aucune des deux associations organisatrices. C’est justement par cette diversité d’animations que nous nous distinguons et ça plaît ! D’ailleurs cet été, en plus des animations habituelles, la commune a décidé de regrouper comme l’an passé deux événements bien différents : le feu d’artifice toujours très populaire, et le marché nocturne. Ce qui compte c’est d’être ensemble !

Dans ce bulletin vous prendrez connaissance de deux actions destinées à partager directement avec vous certains sujets. Il y a d’une part la synthèse des deux réunions publiques sur la publicité extérieure et d’autre part le lancement de la concertation pour recueillir vos avis sur le projet d’aménagement touristique de la rive droite du Doubs. Sur ce dernier point, un QR code vous permet de répondre à un questionnaire en ligne avant d’entamer ensemble une réunion publique sur les résultats de cette participation citoyenne. Vous trouverez ce QR code dans l’article ainsi qu’en page de couverture.

Il me reste ici à aborder le sujet des finances. S’il est facile de juger de ce que nous aurions pu faire, il est plus sérieux pour notre commune d’agir en responsabilité. Nous l’avons fait depuis 2020 et vous le lirez dans ce bulletin, nos efforts, vos efforts ont payé ! Nous sommes en mesure aujourd’hui de faire face aux imprévus et nous pouvons envisager pour l’avenir le recours au prêt pour le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Alors bien évidemment nous n’avons pas pu faire ce que nous voulions mais désormais notre commune prépare son avenir en misant sur la santé et en améliorant son cadre de vie.

Le maire,
Boris Loichot



Le budget communal est un document essentiel pour gérer les finances publiques locales. Il prévoit les recettes et les dépenses annuelles, réparties entre le fonctionnement et l'investissement.

Il doit respecter un équilibre financier : les dépenses de fonctionnement sont couvertes par les recettes courantes (impôts, taxes, dotations) tandis que les investissements sont souvent financés par l'emprunt ou des subventions. N'ayant pas accès au prêt actuellement, la commune choisit la capitalisation.

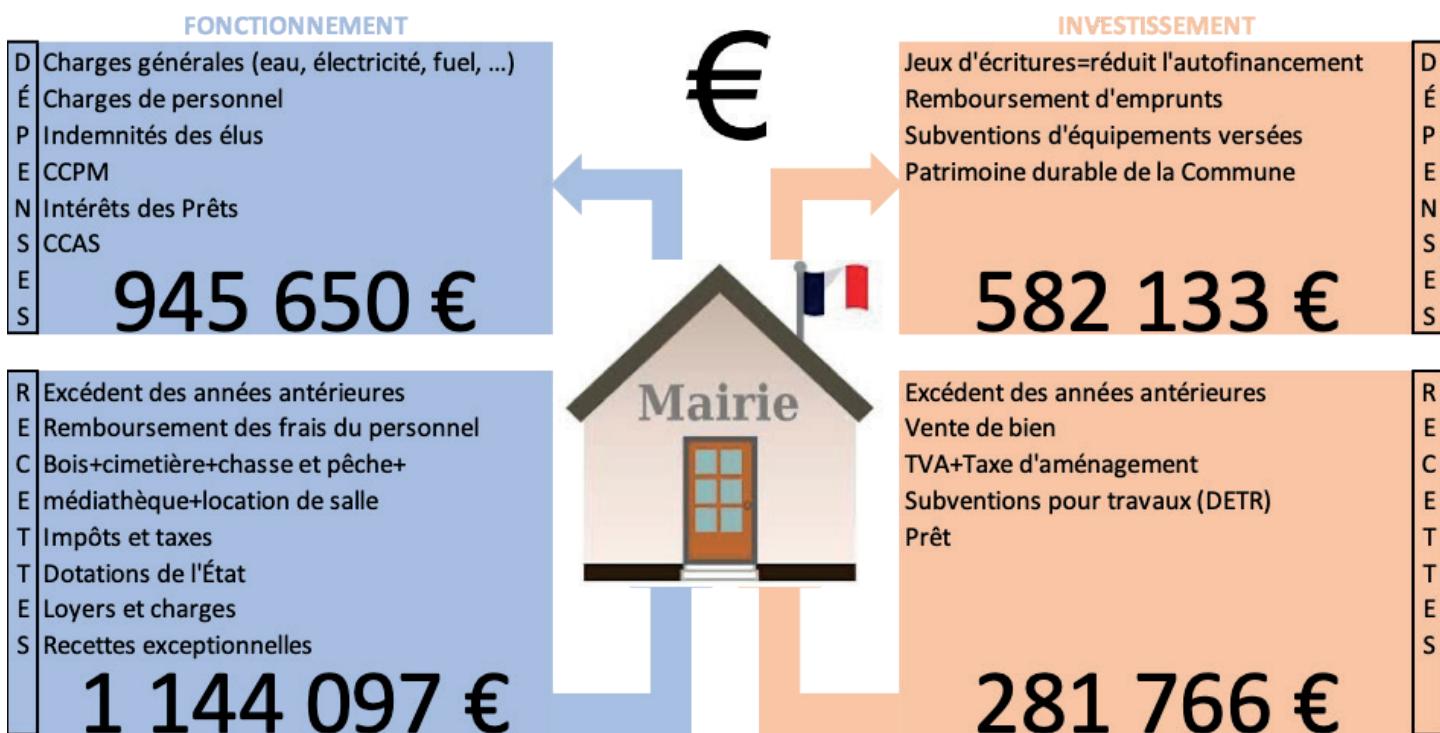
Le défi majeur est de limiter l'endettement pour ne pas alourdir les charges futures. Les investissements doivent être planifiés selon les priorités et la capacité de financement.

Le budget doit maintenir un bon service public et préparer l'avenir par des investissements réfléchis. Une gestion saine implique d'équilibrer recettes et dépenses tout en tenant compte des priorités locales.

Depuis 2020, la commune a économisé en renonçant à certains projets, afin de financer ses obligations comme la voirie de la rue Sous Plainchamps en 2024 (294 418 € + 403 487 €), sans recourir à l'emprunt.

Enfin, une garantie financière a été constituée pour pallier aux imprévus comme la route de Vauchamp. Les efforts budgétaires se poursuivent en 2024-2025 pour préparer de nouveaux projets comme le tourisme ou la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Les finances sont désormais maîtrisées.

Les finances sont désormais maîtrisées. Nous y sommes presque !



Réunions publiques sur la publicité extérieure

Le 14 avril dernier se sont tenues deux réunions publiques dédiées à la publicité extérieure. La première était destinée aux professionnels et la seconde, en soirée, s'adressait à toutes et tous.

Ce sont d'abord quelques repères qui sont donnés sur la réglementation interdisant toute publicité hors agglomération en juillet 2010 et l'interdiction en agglomération de la publicité comme des pré-enseignes en septembre 2023.

Les définitions sont ensuite rappelées afin de comprendre de quoi il est question. Qu'est-ce qu'une enseigne, une pré-enseigne ? Qu'appelle-t-on publicité ? Pour chaque terme, des obligations ou restrictions sont expliquées.

La réunion a permis de présenter toutes les routes de la commune pour expliquer ce qui est ou non légal et pourquoi.

Les solutions pour maintenir de l'information demeurent limitées mais permettent néanmoins d'atténuer la pollution visuelle de nos bords de routes. Il existe naturellement la signalisation routière pour indiquer certains équipements, mais c'est surtout la signalisation d'information locale qui est la plus adaptée pour guider les gens vers nos commerces et services. Enfin, des relais d'information service peuvent être disposés aux entrées d'agglomération.

Le conseil municipal choisit la voie d'une mise en conformité progressive en informant les personnes concernées (commerces et services principalement), en ne donnant pas de nouvelle autorisation non conforme et enfin, en enlevant les publicités inutiles.

Les propositions du conseil municipal pour se conformer à la réglementation tout en apportant une solution dans les trois années à venir :

1. État des lieux :
 - Publicité
 - Pré-enseigne
 - Signalisation d'information locale
 - Relai d'information service
 - Signalisation routière (fléchage et panneaux)
 - Fléchage des itinéraires cyclables et pédestres
2. Étude de positionnement des informations
3. Devis, décision, règlement, mise en œuvre

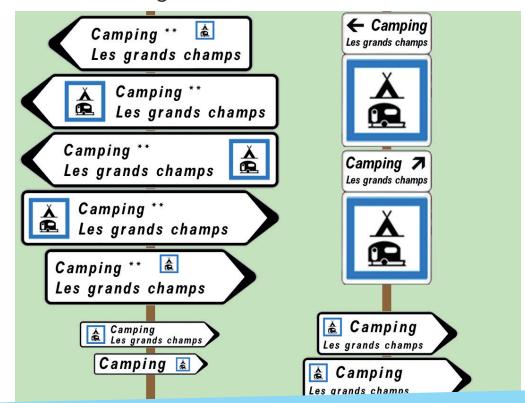
Relai d'Informations Service (RIS)



Signalisation d'informations Locale (SIL)



Signalisation routière



Travaux d'interconnexion de l'alimentation en eau potable

En charge de la compétence eau depuis 2018, la Communauté de Communes du Pays de Maîche (CCPM) a réalisé d'importants travaux afin de garantir à tous un même accès à ce service public essentiel.

Récemment, après un imposant chantier côté Dessoubre, c'est l'alimentation de la commune de Valoreille qui a été assurée pour la rendre moins vulnérable aux conditions climatiques de sécheresse.

Lors de cette première étape, près de 7 km de canalisations ont été installés avec des conduites renforcées et un système de surpression au lieu-dit Neuf-Gouffre afin d'envoyer l'eau un peu plus en altitude, à la station de la Sincelle. Ce vaste chantier se poursuivra dans les mois à venir en sécurisant l'alimentation de la partie basse de la communauté de communes grâce à une nouvelle interconnexion depuis Montandon avec une eau venue de la source de Blanchefontaine à Goumois, site sur lequel une étude est en cours pour doubler le forage actuel.

Avec de tels travaux se tisse une toile entre villages afin que les habitants bénéficient toujours d'eau au robinet.



En chiffres

Les travaux ont un coût de 1 093 280 € HT, subventionnés à 50% par l'agence de l'eau et 10% par le Département, les 40% restants sont à la charge de la CCPM.

Il est à noter que la commune a profité de ces travaux pour renforcer sa défense extérieure contre l'incendie le long du Dessoubre avec 5 nouveaux poteaux d'incendie.

Frelons asiatiques

Après concertation en début d'année, l'équipe municipale a délibéré en mai dernier pour la prise en charge partielle des frais d'enlèvement des nids de frelons asiatiques.

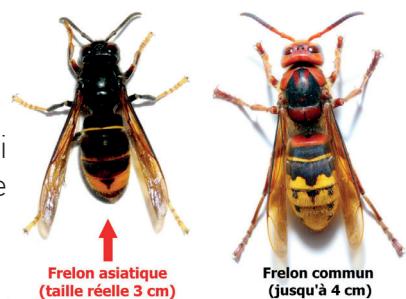
Motif

La Loi n° 2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole prévoit l'instauration d'un plan national de lutte contre la prolifération du frelon asiatique, associant différents acteurs, qui sera décliné à l'échelle des départements. Consciente de l'importance des enjeux, la municipalité propose de prendre en charge une partie de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques.

Modalités

Sur le territoire communal, la municipalité prend en charge, dans la limite du reste à charge et déduction faite des autres aides, la somme de 30€ pour un nid accessible et de 50€ pour un nid qui nécessiterait des moyens de travail de grande hauteur.

Pour être remboursé il est nécessaire de présenter un RIB et une facture d'un prestataire justifiant d'une compétence ou certification pour pratiquer ce type d'intervention. La facture doit mentionner l'adresse du résident ou propriétaire de la parcelle, le lieu d'enlèvement ainsi que les aides complémentaires ou droits à déduction.



La commune de Saint-Hippolyte bénéficie d'une subvention du volet forestier du plan «France Relance» pour la reconstitution de peuplements forestiers sinistrés sur sa forêt communale, pour un montant total de travaux estimé à 17 684,63 € HT.

Ces travaux consistent en la plantation d'une surface de 2,75 ha, répartie sur 1 îlot et constituée des essences suivantes :

- Douglas (1812 plants)
- Chêne sessile (1300 plants)
- Alisier Torminal (162 plants)
- Tilleurs à petites feuilles (162 plants)



PLAN FRANCE RELANCE

Dépenses forfaitaires sur barèmes – Dossier de demande d'aides

Travaux de renouvellement selon barèmes du Ministère			Financement du projet	
Travaux principaux : réparation, plants, plantation	4833 €	12 565 €	Subvention totale de l'État (80%)	13 817 €
Montant dépenses protection du gibier sur barèmes			Dont subvention sur travaux	11 009 €
Traitements Trico (gibier)	460 €	1 196 €	Dont subvention sur la maîtrise d'oeuvre	2 808 €
Total 1		13 761 €		
Maîtrise d'oeuvre selon barèmes				
Maîtrise d'oeuvre (calculée sur travaux hors option)	16 % + 1500	3 510 €		
Total 2		3 510 €		
Coût total du projet				
TOTAL (Total 1 + Total 2)		17 271 €		

BUDGET FORêt 2024

Recettes : Exploitation					Dépenses : Travaux		
Parcelle	Volume Rx	Volume Fs	Acheteur	Prix	Parcelle	Opération	Prix
40.ja	664			19 571 €	17.j 38.j	Dégagement semis naturels	2072,96 €
35.i 36.i		638	Miotte	18 579 €	38.j	TRICO	825,50 €
8.i 8.ie	421		Miotte	12 500 €	26.a	Dégagement plantation	2873,75 €
8.i 8.ie		110	Invendu		27.rl	Préparation	2788,80 €
39.a	122		Chevalley	6 033 €	27.rl	Plantation	7470,00 €
Total	1207	748		56 683 €	Total		16031,01 €
Résultat					40 651,99 €		

QUELQUES INFOS POUR L'ÉTÉ

Médiathèque

Durant l'été, la médiathèque reste ouverte aux horaires habituels.
Elle vous propose :

La Cour des Contes

Une enquête policière pour les plus jeunes, dans l'univers du conte ! (À partir de 7 ans, durée 30 minutes)



« **Blanche neige a été tuée...** » Le prince Philippe nous met au parfum illico. Non seulement le drame est épouvantable, mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte. Il faut trouver le coupable !

Ce sont les nains qui vont s'y coller. Les nains ? Des inspecteurs de petite taille, mais de grande sagacité : les enfants sont aux manettes !

Dernier rendez-vous de « **La malle aux histoires** » mercredi 09 juillet à 10h30. Peinturlure à la manière de Hervé Tullet. L'animation aura lieu en extérieur, en cas de pluie, repli dans la médiathèque. Gratuit. À partir de 3 ans.

Mise à disposition de jeux géants tout au long de l'été. Venez jouer en famille ou entre amis. À partir de 3 ans.

Retour des rendez-vous mensuels dès septembre :

Mercredi 10 septembre « **La malle aux histoires** » 10h30 (à partir de 3 ans)

Jeudi 18 septembre « **Les P'tits bout de choux** » 10h (6 mois à 3 ans) en partenariat avec le relais petite enfance de Maîche

Des vacances à domicile, c'est possible !

Occuper les enfants, les petits-enfants, partager de chouettes moments en famille ou entre amis, sans aller bien loin. Voici une belle liste d'animations et activités organisées sur notre secteur.

Activités nature :

- Des descentes en canoë sur le Doubs, à proximité de Saint-Hippolyte. À chaque fois, les descentes sont encadrées par des moniteurs agréés pour profiter en toute sécurité. À faire en famille ou entre amis. Les enfants peuvent participer dès l'âge de 2 ans.
- Des escape game en pleine nature pour se challenger et s'amuser en famille. Philippe a tout programmé, il ne reste plus qu'à se laisser guider et surtout à faire fonctionner les méninges pour résoudre des énigmes en pleine nature. À Saint-Hippolyte, tentez de percer les mystères de la Cité.
- Des randonnées commentées par un accompagnateur passionné pour découvrir la faune et la flore locale... et des anecdotes sur le territoire. Patrick connaît le coin comme sa poche, il propose des sorties passionnantes pour prendre l'air et s'instruire.

Côté patrimoine et artisanat :

- La traditionnelle visite commentée de Saint-Hippolyte a lieu tous les mardis du 8 juillet au 12 août, à 10h.
- La désormais traditionnelle visite du Château Montalembert à Maîche continue d'attirer de nombreux curieux, heureux d'entendre le Prince leur raconter l'histoire de sa demeure.
- De l'artisanat local et identitaire avec l'atelier l'Orloger, où il est question du temps, de sa mesure, des histoires et de l'Histoire qui en découle.

Le programme complet et toutes les infos : date, horaires, tarifs... sont à retrouver sur :

<https://www.pays-horloger.com/les-animations-de-lete/>

Office de tourisme du Pays Horloger, bureau de Saint-Hippolyte : 03 81 96 58 00.



L'aménagement touristique de la rive droite du Doubs... c'est quoi ?

La communauté de communes du pays de Maîche a réalisé une étude pour développer l'accueil touristique sur la commune de Saint-Hippolyte et représenter toutes les activités de pleine nature proposées sur le territoire en aménageant la rive droite du Doubs du camping à la caserne des pompiers. La commune souhaite accompagner ce projet en implantant des équipements sportifs.

Le circuit prévu fera 1500 mètres et empruntera autant des espaces naturels que de la voirie permettant ainsi d'avoir des aménagements différents. Quels sont-ils ?

- A proximité du camping et du stade, un espace pourrait être dédié aux activités de groupe ou de sport collectif ;
- Le site de la Poste pourrait accueillir une halte d'information touristique ;
- Le confluent du Doubs et du Dessoubre serait un lieu central du projet et le square se destine à recevoir un espace de jeux pour les plus jeunes ;
- Le city stade pourrait être rénové ;
- Des espaces détente, fitness, VTT seraient présents le long du tracé également ;

Où en est-on réellement ?

La première étude a été présentée en décembre 2024 avec un premier chiffrage en mars 2025 puis une présentation en commission tourisme de la communauté de communes et en conseil municipal au mois de mai.

Basée sur une étude visant « l'idéal », une phase de correction s'avère désormais nécessaire dans le dimensionnement du projet jugé trop dense en équipements et ne prenant suffisamment en compte l'existant.

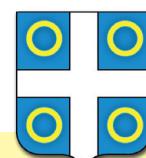
Pourquoi en parler maintenant ?

Les besoins de la communauté de communes en lien avec le tourisme peuvent ne pas correspondre totalement à vos attentes en termes d'amélioration du cadre de vie. Aussi la commune souhaite vous consulter pour définir ce qui peut être fait en complément de l'action intercommunale.

Après un échange avec la Principale du Collège, nous avons conçu un questionnaire pour interroger les collégiens sur le projet et sur leurs attentes vis-à-vis du city stade. Un temps d'échanges a eu lieu le 16 juin pour leur présenter les résultats du questionnaire et discuter avec eux de leurs attentes.

Ce questionnaire est désormais à votre disposition et nous attendons avec impatience vos retours afin d'échanger en fin d'été lors d'une réunion publique.

En scannant ce QRcode ou en suivant le lien <https://forms.office.com/e/43n8VFvFsX> vous pouvez nous dire ce que vous attendez de cet aménagement. Nous pourrons proposer ensemble des pistes à la communauté de communes ou faire des choix d'investissements pour améliorer le projet.



20^{EME} ÉDITION DU FESTIVAL

Cette année le festival se déroulera du 14 au 20 juillet.

Comme à l'accoutumée, diversité, exigence et convivialité, les trois maitres-mots qui guident son esprit depuis sa création en 2006, seront mis en lumière !

Vous pourrez ainsi apprécier les grands compositeurs classiques, la valse sous toutes ses formes, de J. Strauss à R. Galliano, de J. Sibelius aux valses d'Amérique du Sud mais aussi un concert aux chandelles avec violon et guitare. Du trio à vents à un conte avec une mise en scène et en musique originale en passant par le gamelan, cet orchestre exceptionnel de percussions venu d'Indonésie qui, en partenariat avec les Francas, permettra à une trentaine d'enfants de mener des ateliers dont vous entendrez la restitution... ce sont vingt-quatre concerts et moments musicaux qui seront donnés dans une douzaine de villes et villages de la Communauté de Communes du Pays de Maîche.

À l'occasion de cette 20^{ème} édition, dans un esprit d'aventures et de découvertes, plusieurs arts associés seront aussi de la fête !

Au fil des jours, nous serons suspendus à l'équilibre d'un fildefériste dans une ferme de Soulce-Cernay et nous voyagerons ensemble au gré des étoiles avec un astro-musicien au point de vue de Montaigu à Valoreille. Nous serons emportés par la danse et le chant flamenco avec deux artistes authentiques en l'église de Charquemont et nous nous retrouverons au cours d'un bal Trad dans l'atelier de l'entreprise Sodex Fesselet à Saint-Hippolyte.

Ceux d'entre vous qui le souhaitent pourront être présents sur scène au sein de la chorale éphémère du festival pour deux concerts « Chœur et Orchestre ». Et de nombreuses autres surprises vous attendent !

Tous les concerts et moments musicaux sont en participation libre.

Le programme complet est disponible sur notre site internet « www.musiquesa-sainthipp.fr », dans les bureaux d'information de l'Office de Tourisme du Pays Horloger et dans de nombreuses mairies, églises et commerces de la Communauté de Communes du Pays de Maîche.



Venez nombreux partager avec nous ces intenses moments que nous espérons à la hauteur de cette 20^{ème} édition !



PROGRAMME DE LA 20^{EME} ÉDITION

Lundi 14 juillet - 16h30 : POT D'ACCUEIL - Cour de l'École de Saint-Hippolyte

Lundi 14 juillet - 18h - VALSES D'OUVERTURE - Église de Saint-Hippolyte

Lundi 14 juillet - 21h30 - CONCERT AUX CHANDELLES - Église de Valoreille

Mardi 15 juillet - 10h - VISITE GUIDÉE EN MUSIQUE - Saint-Hippolyte

Mardi 15 juillet - 17h - PIANO (épisode 1) - Église de Chamesol

Mardi 15 juillet - 20h - LE CIRQUE BAROQUE - Église et Ferme Silvant à Soulce-Cernay

Mercredi 16 juillet - 11h - ACCUEIL DES RANDONNEURS EN MUSIQUE- Musée de la Pince à Montécheroux

Mercredi 16 juillet - 15h - TRIO À VENTS - EHPAD Franche-Montagne de Maîche

Mercredi 16 juillet - 17h - PIANO (épisode 2) – Effusions romantiques - Église de Chamesol

Mercredi 16 juillet - 20h - DES MOTS EN MUSIQUE - Église des Terres-de-Chaux

Mercredi 16 juillet - 22h - ASTRONOMIE ET MUSIQUE – Point de vue de Montaigu à Valoreille

Jeudi 17 juillet - 11h – DUO AMASIS - Église des Bréseux

Jeudi 17 juillet - 17h - ATOUT VENTS - Église de Cernay-l'Église

Jeudi 17 juillet - 20h - RÊVES D'ESPAGNE - Église de Charquemont

Vendredi 18 juillet - 10h30 - ACCUEIL DES RANDONNEURS EN MUSIQUE - Chapelle Sainte-Anne du Plain à Fessevillers

Vendredi 18 juillet - 11h - UNE HEURE AVEC JEAN-SEBASTIEN (épisode 1) - Chapelle de Montjoie-le-Château.

Vendredi 18 juillet - 17h - À LA DECOUVERTE DU GAMELAN - Salle des fêtes de Saint-Hippolyte

Vendredi 18 juillet - 20h - ÉMOTIONS CLASSIQUES ET VIBRATIONS ROMANTIQUES - Église de Chamesol.

Samedi 19 juillet - 11h - UNE HEURE AVEC JEAN-SEBASTIEN (ép. 2) - Chapelle du Mont à Saint-Hippolyte

Samedi 19 juillet - 15h - « MA MERE L'OYE » - Atelier de l'entreprise Sodex Fesselet à Saint-Hippolyte

Samedi 19 juillet - 17h - DUO AMASIS - Église de Saint-Hippolyte

Samedi 19 juillet - 19h - LE GRAND BAL TRAD- Atelier de l'entreprise Sodex Fesselet à Saint-Hippolyte

Dimanche 20 juillet - 11h - LES QUATRE MAINS DE MOZART - Église de Chamesol

Dimanche 20 juillet - 17h - CONCERT DE CLÔTURE – Église de Maîche



LES SAPEURS-POMPIERS DÉMÉNAGENT

Après 60 ans passés rue de la Gare dans une caserne commencée par la commune et finie par les pompiers eux-mêmes, notre équipe a déménagé rue de Montbéliard le 1^{er} juin dernier.

Symboliquement, vers 11h30, la sirène a sonné une dernière fois, rappelant à beaucoup d'entre vous le temps où celle-ci était notre seul moyen d'alerte. Une émotion déjà forte pour les plus anciens d'entre nous également ! Mais ce n'était que le début. Le défilé motorisé que nous avions préparé a soulevé chez nous une vague d'émotion du fait de votre présence aux fenêtres ou dans les rues de Saint-Hippolyte.

Nous vous remercions infiniment pour ce soutien !

Désormais installés, nous allons établir un nouveau fonctionnement adapté à cette nouvelle caserne. Un outil opérationnel exceptionnel qui va nous permettre de mieux travailler et donc d'intervenir avec une meilleure préparation. Surtout, nous allons enfin pouvoir recruter du personnel féminin dans de bonnes conditions.

Quelle sera la suite ? Il y aura d'abord l'inauguration officielle par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), financeur du projet avec l'aide de l'État. Puis viendra ensuite le temps du partage grâce à des portes ouvertes pour vous accueillir et vous faire découvrir la caserne des 50 prochaines années !

Capitaine Boris Loichot
Chef de centre



Hommage à Émile Loichot

Il aurait évidemment été là le jour de ce déménagement et de ce beau défilé. Forcément, c'aurait été sa place, au milieu des sapeurs-pompiers dont il a longtemps fait partie. Aux côtés notamment de son fils Emmanuel et de son petit-fils Pierrick qui ont repris le flambeau.

Mais Milo nous a quittés quelques jours plus tôt. Une véritable figure de notre ville s'en est allée après des décennies à donner de son temps aux autres dans ses diverses activités.

Ainsi, en 1973 avaient commencé pour Milo 31 années d'engagement au sein des sapeurs-pompiers. Il y assurera la formation de beaucoup d'autres volontaires et présidera aussi pendant 20 ans l'amicale avant de raccrocher son casque avec le grade de Lieutenant. Toujours soucieux de servir la collectivité, il avait alors créé l'Amicale des donneurs de Sang et participait par ailleurs activement aux randonnées du mercredi chaque été emmenant sur les sentiers des touristes comme des gens d'ici.

Tous garderont de lui l'image d'un homme très investi dans sa commune à qui ils ont été nombreux à rendre hommage lors de ses obsèques, venus lui dire adieu et merci Milo !



RETOUR SUR LA FOIRE À LA SAUCISSE

On ne pourrait retenir que la pluie qui certes a réduit le nombre de visiteurs mais soyons optimistes et voyons les nombreux points positifs de cette 34^{ème} édition, la deuxième après une longue pause.

Après des mois de préparation dans l'ombre, les bénévoles ont une fois encore réussi à proposer cette belle fête populaire malgré les exigences qui s'accroissent d'année en année, en termes de sécurité notamment. Présent une grande partie de la journée, le Sous-Préfet a pu apprécier la qualité de ce qui est mis en place et la maîtrise de ce dossier grâce au travail commun du comité des fêtes et de la commune.

Répondre aux nouvelles exigences

Emplacements des exposants modifiés, avec moins de monde rue du Doubs et plus rue de Montbéliard pour garantir l'accès éventuel des secours, mise en place d'un bus depuis Maîche pour éviter les soucis de stationnement, installation de toilettes publiques supplémentaires... il faut répondre à chacune des problématiques, petites ou grandes. L'ajout de secouristes supplémentaires pour faire face à l'afflux de visiteurs au moment du défilé en fait partie. 10000 personnes présentes en simultanée en cas de beau temps, il faut pouvoir faire face. Autant de contraintes qui sont aussi des dépenses en plus et demandent de construire un budget solide, tenant compte de l'aléa météo qui peut priver l'organisation d'importantes recettes.

Avant tout, fédérer et rassembler

Toutes ces questions occupent le comité tout au long de l'année. L'équipe est déjà mobilisée pour l'édition 2026 autant sur ces sujets que pour proposer un nouvel invité. Cette année en effet, la présence de nos voisins et amis de Saint-Hippolyte en Alsace a été très appréciée. Tout comme la qualité des chars des commerçants et associations saluée par le public nombreux qui a bravé la pluie.

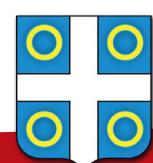
L'investissement des jeunes est également à saluer tant au sein du comité où ils apportent une aide précieuse que sur les différents chars où ils font preuve de beaucoup d'enthousiasme. Avec eux, la relève est assurée!

Vous le voyez, la foire à la saucisse est et restera cet événement populaire et fédérateur, comme l'ont voulu les fondateurs. Et ce grâce à des bénévoles dont il convient une fois encore de saluer l'investissement en gardant toujours en tête un dicton qui parlera sans aucun doute à tous ceux qui donnent temps et énergie pour la collectivité.

« **Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout ceux ne font rien du tout** »



Photos Est Républicain



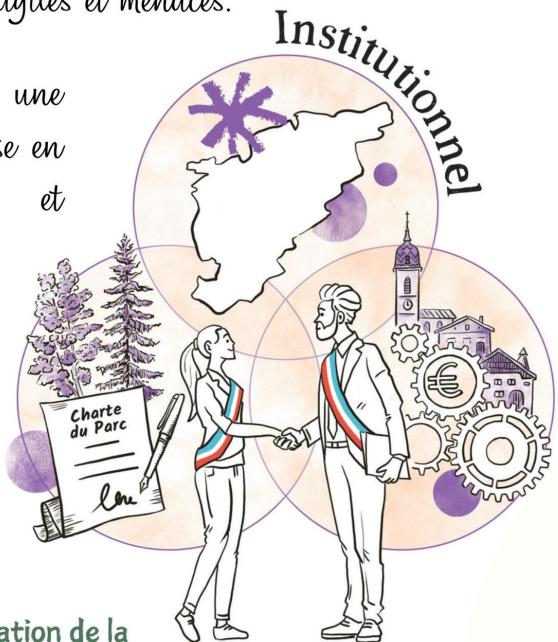


Parc naturel régional
du Doubs Horloger

LE PARC NATUREL RÉGIONAL * DU DOUBS HORLOGER en action !

Composé de 94 communes et de 6 Communautés de communes, le Parc naturel régional du Doubs Horloger est un espace classé, nationalement reconnu pour ses patrimoines naturels et culturels remarquables, mais dont l'équilibre et l'intégrité peuvent être fragiles et menacés.

En concertation avec les élus locaux et de nombreux partenaires, une équipe technique accompagne les collectivités et participe à la mise en œuvre de projets significatifs aux thématiques variées et complémentaires. Découvrez quelques-uns de ces projets qui visent à concilier développement durable, valorisation des traditions locales et protection de la biodiversité.



Conception de supports d'aide
à la décision pour les élus

Études pour l'amélioration de la
connaissance faunistique et floristique

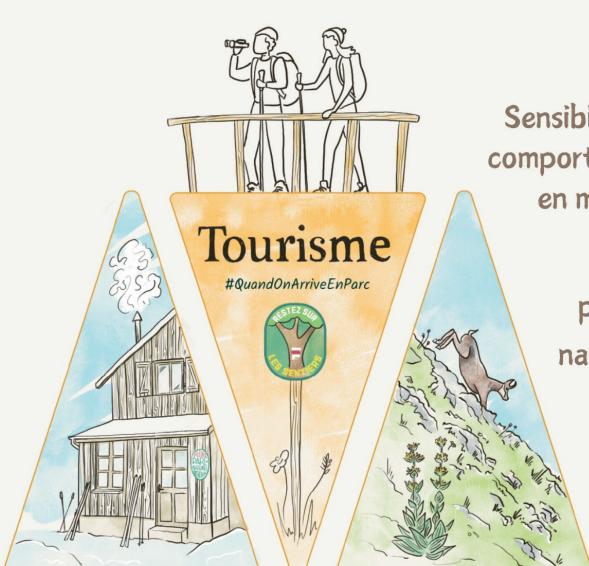
Kit d'écopâturage à destination des communes

Programme de lutte contre les
espèces exotiques envahissantes

Programmes d'éducation à
l'environnement



Sensibilisation aux bons
comportements à adopter
en milieux naturels



Promotion des activités de pleine
nature pour un tourisme plus durable

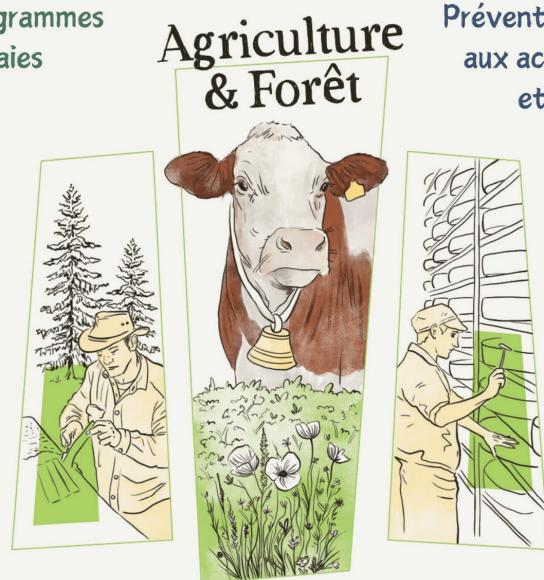
Déploiement de la Marque Valeurs Parc
aux prestataires touristiques engagés
dans une démarche écoresponsable

Participation au programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école"

Participation à des programmes de plantation de haies

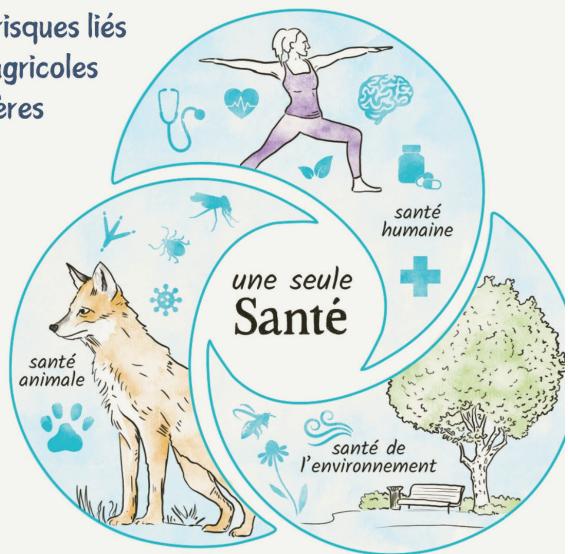
Co-organisation du concours des pratiques agroécologiques

Co-portage d'un Projet Alimentaire Territorial



Prévention des maladies à transmission vectorielles, telles que les morsures de tique

Prévention des risques liés aux activités agricoles et forestières



Accompagnement des communes dans leurs documents d'urbanisme

Guide de valorisation des entrées de ville et de village

Sensibilisation à la préservation du patrimoine bâti local



Architecture & Paysages

"Watty à l'école" : programme d'éducation à la transition écologique

Accompagnement vers une réduction totale ou partielle de l'éclairage public

Développement de l'énergie solaire



Développement d'aménagements cyclables et des services associés (location de vélo, ateliers de remise en selle...)

Dispositif de covoiturage de l'Arc Jurassien

Programme d'écomobilité scolaire "Moby"

REJOIGNEZ L'AVENTURE PARC !

info@parcdoubshorloger.fr • 03 81 68 53 32 • www.parc当地时钟寄宿学校.fr

Nouveau site internet !



Activités
& visites

Les animations de l'été

Pays
en HORLOGER

avec les animaux



sport et nature



fruitières



patrimoine



Pendant les vacances d'été,
Info et réservation au 03 81 64 11 88
www.pays-horloger.com